



Monsieur le Recteur,

Comme vous le savez, l'assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi 3DS, qui, dans son article 41, permettra aux collectivités territoriales d'exercer une autorité fonctionnelle sur les adjoints des chefs d'établissement en charge de la gestion matérielle, financière et administrative. Cette décision créera une situation ingérable au sein des équipes de direction et impactera fortement le fonctionnement des EPLE au travers des dysfonctionnements qu'elle engendrera. La FSU et le Snasub-FSU en particulier s'opposent complètement à ce projet et s'inquiètent du devenir des adjoints-gestionnaires et, par ricochet, de celui des personnels de l'Éducation Nationale qui collaborent à ses côtés. Évidemment, cette décentralisation masquée viendra aussi perturber l'ensemble de la communauté éducative et n'apportera aucune plus-value au fonctionnement des établissements du second degré.

Outre-le Snasub-FSU, l'unité montrée par les organisations syndicales pour rejeter ce projet de loi témoigne de l'impréparation d'une telle décision et de la totale méconnaissance des missions dévolues à l'adjoint-gestionnaire qui, contrairement aux affirmations des députés participant à la commission parlementaire, ne se contente pas de gérer les agents territoriaux, les commandes de produits d'entretien, la restauration scolaire de l'EPLE et quelques sorties scolaires. Mais pourtant, vous, vous savez cela, alors à vos yeux, ne sont-ils qu'une simple variable d'ajustement entre l'État et les Collectivités Territoriales ? En fait, l'enjeu est ici de savoir si l'opérateur Éducation Nationale n'est pas en train de se muer en un opérateur territorial, ce que nous ne souhaitons pas.

Dès lors, nous attendons toujours de connaître la position de notre ministre M. Jean-Michel Blanquer sur ce sujet... Dans l'attente, c'est une opposition ferme et durable qui s'annonce tant que ce texte ne sera pas abrogé, pour la bonne continuité de l'action éducative et pédagogique à laquelle contribuent largement et efficacement les adjoints-gestionnaires de votre académie.

Le mépris des personnels, des femmes et des hommes qui composent l'Éducation Nationale dans son ensemble, qui la font tenir debout, à bout de bras et aujourd'hui à bout de force n'est plus supportable. Encore une fois, la FSU déplore des conditions de travail compliquées par un ministère qui

ne tient pas compte de la réalité des personnels. Les modalités des épreuves en langues vivantes ont notamment changé quelques jours avant les vacances de Noël et ont provoqué des vagues d'inquiétudes pour les collègues et les lycéens. Une attention particulière doit être portée à ces publics pour que leur préparation soit la meilleure possible dans les conditions que le gouvernement impose.

Et bien entendu, la situation sanitaire et la gestion qui en est faite par notre ministère de tutelle est au cœur des préoccupations. Plus de 800 personnes ont pris la peine de venir manifester la semaine dernière, à Reims et sous les fenêtres du rectorat pour dénoncer leurs conditions de travail et exprimer leur colère. Les réponses apportées sont insuffisantes et arrivent trop tardivement comme la distribution de masques chirurgicaux que nous exigeons depuis 20 mois. La profession n'a pas attendu cette mesure pour s'en procurer par ses propres moyens. Le recrutement de contractuels et de vacataires risque de rester un simple effet d'annonce puisque nous avons déjà de grandes difficultés en temps "normal". La situation est à ce point détériorée qu'à nouveau les néo-retraités sont sollicités pour "remplir" dans certaines académies. Toujours pas de masques FFP2 pour la grande majorité des enseignants et des mesures de protection réelle (capteurs de CO2, purificateurs, ventilation des salles...) qui ne reposent que sur la volonté et les moyens des communes, conseils départementaux et du conseil régional. Autrement dit, rien. Notre ministère ne fait RIEN pour nous protéger. Il crée même les conditions du danger, en pleine explosion des contaminations des enfants, en engageant les familles à envoyer en classe les élèves cas contacts sur simple production d'une attestation que 3 auto-tests seront effectués. Ils sont potentiellement contagieux ? Pas d'importance on fera de nouveaux tests ! Nombre de familles sont démunies face à ces auto-tests ? Pas d'importance, il faut bien que chacun y mette du sien ! Combien de parents ayant testé six fois leur enfant en trois semaines renonceront et se contenteront de compléter le papier ? Pas d'importance, les classes sont restées ouvertes... vides mais pas fermées !

Que se passerait-il si, dans la population Française, un variant plus violent venait à circuler avec la contagiosité d'OMICRON ? Aucune anticipation n'existe. Pire ! Aucune leçon n'est tirée de 20 mois d'épidémie. Pourtant en 2 ans, notre ministre a fait économiser sur le budget de l'Éducation Nationale, 600 millions d'euros en 2020 et 75 millions en 2021, pour ne débloquer que 20 millions d'euros pour aider les collectivités locales à acheter des capteurs CO2, en limitant l'information aux recteurs via une circulaire.

En Europe, la plupart de nos voisins ont davantage investi : rien que pour l'aération, 29 millions au Royaume-Uni, 60 millions en Irlande, 200 millions en Allemagne, alors que pour les recrutements l'Italie a débloqué plus de 1,6 milliard dès l'été 2020.

La FSU a également dénoncé l'incohérence de la FAQ, qui est parfois en contradiction avec le protocole, qui demande aux élèves de plus de 12 ans et aux personnels avec schéma vaccinal complet et qui sont cas contacts de continuer à aller travailler dans l'attente du résultat du test, contaminant potentiellement d'autres personnes, et posant de graves problèmes en particulier dans les internats.

La position de notre Ministre est donc qu'il n'y a aucune nécessité de protéger en particulier les personnels de l'Éducation Nationale. Et vous Monsieur le Recteur ? Quelle est votre position ?

La FSU de l'académie de Reims veut connaître les éléments sur lesquels se basent notre ministre pour assumer de tels choix :

- soit, c'est une décision scientifique basée sur des études. Et dans ce cas, nous souhaitons en disposer ainsi que des statistiques et du nombre de personnels ayant contracté la covid sur ces 20 derniers mois (nombre de cas positifs, arrêts maladies, décès, covid longs...). Merci de ne pas nous indiquer uniquement les données qui datent de plus d'1 an comme vient de le faire notre Ministre par voie de presse pour dire qu'il n'y a pas plus de cas positifs chez les enseignant-es qu'ailleurs.
- soit, vous êtes dans une pensée magique qui protège vos personnels. Dans ce cas, nous considérons qu'il y a mise en danger (physique et psychologique) de vos personnels mais aussi des élèves et de leurs proches.

La FSU appelle à continuer les mobilisations sous toutes leurs formes pour dénoncer la façon dont les personnels de l'Éducation Nationale et plus largement tous les personnels qui travaillent dans des établissements d'enseignement sont traités et délaissés depuis le début de l'épidémie, mais également méprisés et déclassés depuis le début du quinquennat.

La FSU réitère son exigence d'un plan d'urgence pour l'Éducation et les services publics.